



La Celle Saint-Cloud

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES SELON L'ARTICLE L. 2313-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Budget primitif 2018

Le budget primitif traduit les orientations budgétaires présentées au Conseil Municipal le 16 octobre 2017 et en particulier :

La poursuite de la politique de stabilité fiscale, engagée depuis plusieurs années, au bénéfice de tous les Cellois,

L'accentuation des efforts de réduction des dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité des services offerts à la population

L'engagement d'un important programme d'investissement, supérieur à celui des années précédentes et comprenant la réalisation de projets majeurs pour l'avenir de notre ville.

I – Le BUDGET de FONCTIONNEMENT

La poursuite des efforts de réduction des dépenses de fonctionnement - jusqu'ici intégralement mobilisés pour tenter de compenser la réduction drastique des dotations – devrait permettre cette année, avec la stabilisation du montant de la DGF, de restaurer partiellement les marges financières de la commune.

C'est ainsi que le résultat de fonctionnement devrait progresser d'environ 18 % par rapport à celui de l'exercice précédent, conséquence des efforts, sans précédent à ce niveau, de réduction des charges qu'il est prévu de réaliser (- 1,3 %) , plus particulièrement dans les domaines de la gestion des achats (-2,4 %) et dans celui de l'évolution des dépenses de personnel (- 1,6 %)

RESSOURCES	Budget 2017	Budget 2018	%
Produits	5.271	5.175	-1,8 %
Impôts et Taxes	18.885	18.764	-0,6 %
DGF	4.250	4.250	
Subventions reçues et autres	2.798	2.882	+3,0 %
TOTAL RESSOURCES	31.204	31.071	-0,4 %

CHARGES			
Achats	7.596	7.417	-2,4 %
Personnel	15.850	15.593	-1,6 %
Prélèvements	3.262	3.299	+ 1,1 %
Subventions versées et autres	3.050	3.052	-
TOTAL CHARGES	29.758	29.361	-1,3 %

RESULTAT réel (autofinancement)	1.446	1.710	+ 18 %
--	--------------	--------------	---------------

II – LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Cette amélioration du résultat de fonctionnement permettra d'engager un programme d'investissement sensiblement supérieur à celui des années précédentes avec un montant de nouvelles opérations qui s'élève à 4,41 M€ (contre 4,08 M€ au budget 2017).

Ce programme sera consacré, à hauteur de 2,44 M€ aux opérations de rénovation des équipements et installations (dont 0,96 M€ pour les espaces publics, 1,07 M€ pour les bâtiments et 0,41 M€ pour les autres équipements) ainsi que, à hauteur de près de 2 M€, à la réalisation de projets majeurs pour l'avenir de notre ville.

On pourra notamment citer parmi ceux-ci :

Le lancement du projet de « cœur de ville » (250 k€)

La rénovation urbaine du quartier de Beauregard (650 k€)

La création d'un centre de loisirs pour les quartiers nord (680 k€)

La réalisation d'une 1ère étape du schéma directeur des installations sportives (150 k€)

La fusion des SSIAD de La Celle Saint-Cloud et du Chesnay (140 k€)

.....

On notera que ces grands projets devraient bénéficier d'un subventionnement important, de près 50 % du total, soit à hauteur de près de 1 M€, même si les règles comptables n'autorisent pas l'inscription de ces ressources au budget primitif puisqu'elles n'ont pas été encore officiellement notifiées.

Enfin, ce programme d'investissement comprendra également la réinscription de 497 k€ d'opérations qui n'ont pu être réalisées au cours de l'exercice précédent, chiffre d'ailleurs en diminution par rapport aux réinscriptions du budget 2017 (675 k€).

Au total, le montant des dépenses d'équipement inscrites au budget 2018 s'établira ainsi à 4,91 M€.